Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 21/01/2025 à 17h31
Réference de l'AR : 054-200043693-20241220-2024_073_1-DE
Affiché le 27/01/2025 ; Certifié exécutoire le 27/01/2025

COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS
Extrait n° 24-09-08

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU 20 DECEMBRE 2024

Rappel du nombre de délégués en exercice	44	
Quorum	23	
Nombre de titulaires présents	30	(a)
Nombre de suppléants présents(en lieu et place d'un titulaire)	3	(b)
Nombre de procurations	6	(c)
Soit un total de votants potentiels de	39	(a+b+c)

Objet
Rapport SPL X DEMAT

Titulaires présents dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* : MOSCATO P (BAZAILLES)-AZZARA JF (BEUVEILLE)- P GUILIN (BEUVEILLE)- WEISS J (EPIEZ)- J THOMAS (HAN DEVANT PIERREPONT)- G BIANCHI (GRAND FAILLY) -JL THOMAS (FRESNOIS)- JP JACQUE (LONGUYON) – C PERCHERON- E LAHURE (Longuyon)- SAILLET J(LONGUYON)- FOULON N (LONGUYON)- POLLRATZKY M (LONGUYON)-D PIEDFER (LONGUYON)—HOUSSON L (LONGUYON)- LECOINTRE C (LONGUYON)- BORASO M (LONGUYON)—BIZOT H (LONGUYON)- PAQUIN G (LONGUYON) – PIERRET JJ (MONTIGNY SUR CHIERS)- JIRKOVSKY E (PETIT FAILLY)- MOINEAUX (PIERREPONT)- FAIETA M (PIERREPONT)- R SAUNIER (SAINT PANCRE)- R JENNESSON (ST supplet) - ROESER D (TELLANCOURT)- DYE PELISSON A (VILLERS LA CHEVRE)- GILLARDIN E (VILLERS LE ROND)-DALLA RIVA P (VILLETTE)- E HEIL (VIVIERS SUR CHIERS)

Suppléants présents dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)*: G ROUYER (COLMEY)- P WINGEL (ST JEAN LES LONGUYON)-P LESIEUR (VILLE HOUDLEMONT)

Les titulaires absents ayant donné procuration dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* : AM TROMBINI (LONGUYON) à J SAILLET (LONGUYON)- D MULDER (BASLIEUX) à J MOINEAUX (PIERREPONT)-JL WOJCIK (Longuyon) à E LAHURE (LONGUYON)- JF MARIEMBERG (ALLONDRELLE) à P LESIEUR (VILLE HOUDLEMONT)- PH HIBLOT (LONGUYON) à G PAQUIN (LONGUYON)- JP DEMUTH (VILLE AU MONTOIS) à M FAIETA (PIERREPONT)

Nota-le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée le 27/12/2024, que la convocation du Conseil avait été faite le 13 DECEMBRE 2024
Le président,

A l'appel des candidatures, C PERCHERON, déléguée communautaire de la commune de LONGUYON se propose et, à l'unanimité, est nommée secrétaire de la séance.

Vous trouverez en annexe le rapport de la SPL X DEMAT pour l'année 2023-

Il appartiendra au Conseil de prendre acte de ce dernier

Le Conseil Communautaire Prend acte du rapport présenté

Le Président

TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS

Fait à LONGUYON le 27/12/2024

Jean-Pierre JACQUE